

LES MARCHÉS GLOBAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE À PAIEMENT DIFFÉRÉ

Optimisez vos projets énergétiques avec des modalités de financement dérogatoires

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS ET PROCÉDURES
SPÉCIFIQUES

CODE : GMP15

Objectifs de la formation

Appréhender les éléments clés liés au marché global de performance énergétique à paiement différé (MGPEPD)

Cerner le cadre juridique lié au MGPEPD

S'approprier les modalités de mise en œuvre et d'exécution d'un MGPEPD

Identifier les mécanismes du paiement différé

Parmi nos formateurs

- SMOLINSKA Anna Maria
Avocat, docteur en droit,
AMS AVOCAT

Public concernés

- Acheteurs publics
- Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par la préparation, l'exécution et le pilotage des marchés globaux de performance énergétiques à paiement différé

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif session en classe virtuelle : 725,00 €HT
- Tarif session en présentiel : 790,00 €HT

Dans le cadre des enjeux de la transition énergétique et de la rénovation des bâtiments publics, la loi du 30 mars 2023 a introduit le dispositif des Marchés Globaux de Performance Énergétique à Paiement Différé (MGPEPD), permettant ainsi de confier au titulaire du marché le préfinancement des investissements nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics, même pour des petits travaux. C'est une occasion incontournable pour les acheteurs.

AchatPublic.com vous propose une formation pour vous accompagner dans la compréhension des spécificités de ce dispositif, en abordant ses modalités de mise en œuvre, ses implications juridiques et financières, ainsi que sa gestion opérationnelle.

À travers des ateliers pratiques, vous serez préparés à structurer et exécuter vos marchés de rénovation énergétique avec succès.

JEU PÉDAGOGIQUE Quiz introductif sur les objectifs de la rénovation énergétique des bâtiments publics à travers un outil interactif

Les éléments clés liés aux marchés globaux de performance énergétique à paiement différé

- Définir la notion de marchés globaux de performance énergétique à paiement différé (MGPEPD)
 - Cerner le cadre réglementaire du MGPEPD
 - Distinguer les marchés globaux de performance (MGP) et les contrats de performance énergétique (CPE)
 - Faire le point sur la différence entre les MGPEPD et les marchés de partenariat
 - Présenter le champ d'application des MGPEPD
 - Décrypter la relation avec l'interdiction du paiement différé dans les marchés publics
 - Focus sur le programme de financement et d'accompagnement
-

ATELIER Questionnement du groupe sur cadre théorique des MGPEPD

Comment structurer un MGPEPD

- Présenter les conditions préalables nécessaires pour recourir à un MGPEPD
 - Explorer les spécificités du cahier des charges d'un MGPEPD
 - Identifier les mécanismes de sélection et les critères d'attribution
 - Quelles sont les clauses à intégrer dans le contrat
-

EXERCICE Cas fil rouge : sur la base d'un cas réel présenté par le formateur, les stagiaires sont amenés à vérifier l'éligibilité au MGPEPD

Présenter les modalités de mise en œuvre d'un MGPEPD

- Appréhender les modalités de passation des MGPEPD : procédure de consultation, rédaction des pièces contractuelles
 - Rappeler les modalités du paiement différé
 - Assurer le suivi des performances de son projet
 - Faire le point sur les leviers et les risques potentiels
-

EXERCICE Etude de cas : avec l'appui du formateur, les stagiaires rédigent les clauses relatives aux indicateurs de performance énergétique du cas fil rouge ainsi que les clauses relatives au paiement différé

Gérer l'exécution du MGPEPD

- Suivre les performances de son marché
- Appréhender les spécificités du paiement différé

- Comment gérer le paiement différé
- S'approprier la méthodologie de mise en œuvre des investissements

ATELIER Réflexion collective sur le suivi des performances énergétiques et les modalités de paiement différé

QCM d'évaluation des acquis de la formation

Dates

A distance	Paris
12/03/2025	17/06/2025
10/10/2025	28/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.